



Conseil d'Administration du CCAS du 27 juin 2023

PROCES VERBAL DE LA SEANCE

Etabli en application de l'article 78 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, et de l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales et leurs groupements.

Le jeudi 27 juin 2023 à 18h, le Conseil d'Administration du CCAS, convoqué le 6 juin 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean Marie LEONARDIS, Maire de PEYPIN.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominatif des membres de l'assemblée :

Monsieur	LEONARDIS Jean-Marie	<i>Présent</i>
Madame	MAGAGLI Laurence	<i>Présente</i>
Monsieur	PIRONTI Francis	<i>Présent</i>
Monsieur	CAUDULLO Gilbert	<i>Absent</i>
Monsieur	ULBRICH Maximilien	<i>Absent</i>
Monsieur	VACCARO Albert	<i>Présent</i>
Madame	BEAUMET Danielle	<i>Présente</i>
Madame	OGGERO Alexandrine	<i>Absente</i>
Madame	CHATEAU Christine	<i>Présente</i>

Désignation du secrétaire de séance :

Monsieur le Maire propose la candidature de Mme MAGAGLI Laurence en qualité de secrétaire de séance.

Ordre du jour de la séance : Election de la vice-Présidente du CCas

1 – Election de la vice-Présidente du CCas

Monsieur le Maire, président du CCAS, expose au Conseil d'Administration qu'il doit, dès sa constitution, élire en son sein un vice-président.

Il demande aux candidats à ce poste de se déclarer.

Est candidate : Madame Laurence MAGAGLI

Le Conseil d'Administration procède à l'élection de la vice-présidente au scrutin secret.

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article L 123-6.
Après avoir entendu l'exposé de son président,

Le Conseil d'Administration du CCAS :

A la majorité de SIX voix « POUR », ZERO voix « CONTRE », ZERO voix « ABSTENTION »

- Est élue vice-présidente du CCAS, Mme Laurence MAGAGLI

Teneur des discussions : Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h 30

Présenté le 04 juillet 2023
Au Conseil d'administration du CCAS
Le Président, Jean- Marie LEONARDIS

